

Mais prenez pour exemple mon lieu de naissance, Elgin, en Ecosse, où les salaires ont monté, d'après ce que m'ont dit des gens d'Elgin, qui sont maintenant avec moi, où les salaires ont monté de deux cents pour cent sans l'aide des sociétés, ou d'aucune organisation de ce genre: or, en présence de ce fait, je ne sache pas que ces organisations aient contribué à faire hausser les gages. Je ne pourrais pas dire qu'elles y ont contribué, parce que je connais plusieurs industries qui ont augmenté les salaires autant ou plus, sans y être contraintes par ces sociétés.

Q.—A Toronto? R.—Non! Prenez pour exemple Londres, en Angleterre, qui est un grand centre d'“ Unions ” ouvrières. J'ai fait partie, moi-même, de ces sociétés. J'étais sous l'impression qu'elles pouvaient contribuer à faire monter les salaires; mais ici encore, nous pouvons faire la comparaison avec d'autres lieux, où il n'y a pas d'“ Unions ”, et où les salaires des journaliers ont été augmentés de dix chelins qu'ils étaient de mon temps, à trente chelins qu'ils sont maintenant. A Londres, nous obtenions cinq chelins par jour, ou trente chelins par semaine, et peut-être n'obtient-on pas plus que deux louis. Voilà deux localités comme exemple, et différentes industries se trouvent dans le même cas.

Q.—Avez-vous un fonds pour les malades, ou un fonds d'assurance dans votre “ Union ”? R.—Je n'appartiens à aucune “ Union ” de charpentiers. J'appartiens à une “ Union ” indépendante, qui possède environ 250, ou 300 membres qui ne croient pas à l'efficacité des grèves. Nous nous appelons “ l'union ouvrière indépendante ”.

Q.—Travaillez-vous en bonne entente avec les hommes qui appartiennent à cette “ Union ”? R.—Oui. Nous voulons, autant que possible, marcher et vivre fraternellement ensemble. Tel est le but de notre société.

Q.—Savez-vous si “ l'Union ” des charpentiers possède un fonds pour les malades, ou un fonds d'assurance quelconque? R.—Je crois qu'il y en a un. Cette “ Union ” avait coutume d'en avoir un, mais je n'en connais rien pour ce qui regarde le présent.

Q.—Vous avez dit que vous vous êtes trouvé engagé dans plusieurs grèves; dans combien? R.—Par exemple, la première eut lieu à Londres, en Angleterre. Elle dura quatorze mois. C'était assez pour me dompter; mais je me suis trouvé engagé dans les autres grèves qui sont survenues depuis dans mon chemin.

Q.—A Toronto? R.—A Toronto, je me suis trouvé dans trois grèves, à part différentes agitations qui n'étaient pas des grèves. Depuis quelque temps, les agitations sont aussi fréquentes que les saisons d'été.

Q.—Quelle a été la cause de ces grèves? R.—Je pourrais difficilement donner ma propre opinion sur ces grèves.

Q.—Vous êtes-vous mis en grève pour augmentation de salaire? R.—Nous nous sommes mis en grève pour augmentation de salaire et aussi pour diminuer les heures de travail. Ces deux causes viennent ensemble très souvent. De fait, dans les grèves auxquelles j'ai pris part à Toronto et ailleurs je n'ai guère pu me rendre compte de leurs causes.

Q.—Ces grèves, qui ont eu lieu, ont-elles été décidées par la totalité des membres en session? R.—Non, pas par la totalité, parce que nous n'avons jamais pu réunir la totalité ou même la moitié des charpentiers.

Q.—Représentaient-elles le sentiment des charpentiers en général? R.—Oui, je le suppose; cependant les charpentiers ont toujours été peu soucieux de se rendre aux assemblées publiques ou à toute autre assemblée, à un tel point que l'on pourrait dire qu'il n'y avait peut-être jamais la majorité. Il est très rare que vous voyiez, à Toronto, une assemblée à laquelle soient présents la moitié des charpentiers.

Q.—Ceux qui n'étaient pas présents approuveront-ils la grève? R.—Non; ils sont passablement divisés à ce sujet. Je crois qu'à Toronto, les deux-tiers sont consciencieusement opposés aux grèves. Je connais de mes meilleurs amis qui appartiennent aux sociétés et sont opposés aux grèves, bien qu'ils y prennent part.

Q.—S'ils sont opposés aux grèves, —un grand nombre d'entre eux,— par quelle